



Sensibilisation Action Post Permis

Préambule : *Le comportement inadapté des conducteurs est la plus grande cause des accidents. Les sensibiliser est d'ordre à changer le comportement et donc à réduire les accidents.*

Objectif de cette action :

Sensibiliser le personnel sur la problématique du risque routier par l'apport d'informations et en le faisant participer à des activités ludiques

Public :

Tout le personnel de l'entreprise exposé aux risques trajet/mission



Conditions :

- 👤 Animé par l'ASRE
- 👤 Tout adhérent
- 👤 Par entreprise, une seule fois par an en demi journée ou journée

Sensibilisation Action Post Permis

Modalités d'utilisation :

- Durée = 1h00
- Salle suffisamment vaste pour contenir 12 à 15 participants
- Ordinateur portable
- Vidéo-projecteur
- Logiciel « Sensibilisation-Action Post-permis » sous format PPT
- Kits « alcool » (6 plots + 2 paires de lunettes alcool)
- Pédale USB (test temps de réaction)



Scénario Recommandé :

Dérouler le diaporama « Accidents de la route en entreprise » :

- Statistiques nationales et départementales
- Réglementation (droits et devoirs de chacun)
- Définitions - accident de travail et de trajet

Les grands principes de la prévention :

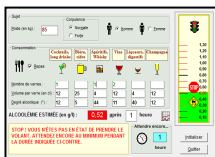
- Prévention risque routier – V E C O

Exercices pratiques :

- *Trop vite c'est combien ?* --> Vitesse, distances de sécurité et temps de réaction (Application « temps de réaction » + pédale USB)
- *Trop bu, c'est comment ?* = parcours « lunettes alcool » sur 4 mètres, plots espacés de 0,5 mètre
- *Trop bu, combien ça dure ?* Logiciel « EthyloTest »

Evaluations :

- Qualitative (A l'aide du diaporama, donner les réponses aux participants)



Retour d'expérience :

- Récupérer les fiches d'évaluation individuelles afin d'en réaliser une synthèse.